

Les films d'initiative belge francophone ont plus attiré le public

Cinéma Le bilan chiffré du secteur du cinéma et de l'audiovisuel pour l'année 2017 a été présenté hier.

Comme annoncé dans nos colonnes (LLB 22/3), la ministre de la Culture Alda Greoli (CDH) ainsi que la directrice du Centre du cinéma et de l'audiovisuel Jeanne Brunfaut ont présenté hier le bilan 2017 du cinéma belge francophone. Qu'en retenir ?

1 Budget global en augmentation

En 2017, le Centre du cinéma, qui a pour mission d'encourager et de soutenir la création, la diffusion et la promotion audiovisuelle en FWB, a bénéficié d'un budget de 20,05 millions d'euros octroyés par la FWB, auxquels se sont ajoutés 11,38 millions investis directement par les éditeurs et les distributeurs de services audiovisuels. Soit "une enveloppe globale audiovisuelle record" de plus de 31,4 millions.

2 Davantage de demandes d'aides introduites

En 2017, la Commission de sélection des films (CSF), dont le rôle est de rendre un avis sur chaque dossier de demande d'aide à l'écriture, au développement ou à la production qui lui est remis, a attribué un montant total d'aides de 9 530 380 euros. Sur les 484 projets que la CSF a examinés (contre 434 en 2016), elle en a soutenus 128 (114 en 2016). Cinquante et un projets de films sont des longs métrages de fiction, dont 13 aides en écriture, 10 en développement et 28 en production. Parmi ceux-ci figurent les nouveaux films "Continuer" de Joachim Lafosse, "Adoration" de Fabrice Du Welz, "Animals" de Nabil Ben Yadir et "Nos batailles" de Guillaume Senez. Ont également été financés 24 courts-métrages, 45 documentaires, 7 films expérimentaux (Film lab) et une fic-

tion télévisuelle.

3 Le succès du tax shelter

En 2017, l'incitant fiscal du tax shelter reste la première source de financement des films majoritaires belges francophones, avec un apport de 31,73 %, devant celui du Centre du cinéma (22,96 %). En tout, plus de 89,5 millions ont été levés auprès des investisseurs en FWB en 2017, pour un montant total des fonds levés au niveau national de près de 154 millions.

Par ailleurs, le Centre du cinéma a agréé l'an dernier 378 œuvres (287 en 2016) en tant qu'œuvres européennes susceptibles de bénéficier du tax shelter.

4 Fréquentation en hausse des films d'initiative belge francophone

L'année dernière, 30 films d'initiative belge francophone sont sortis dans les salles belges et 13 dans les salles françaises, ce qui représente plus d'1 million de spectateurs.

En Belgique, la fréquentation des films d'initiative belge francophone a grimpé de 69 % par rapport à 2016. "Cette hausse n'est due à aucun phénomène particulier, explique-t-on au Centre du cinéma, juste de meilleurs résultats en moyenne par film." Les trois films qui ont le plus séduit le public sont "Dode Hoek", "Noces" et "Tueurs". En France, les spectateurs se sont montrés moins friands de nos productions qu'en 2016 (-7 %), le top 3 étant entre les mains de "Chez nous", "Faut pas lui dire" et "Noces". Sur les marchés belge et français confondus, la palme du nombre d'entrées revient à "Chez nous" (351 000), suivi de "Faut pas lui dire" (168 000) et "Noces" (148 000).

5 Investissement record dans les séries belges

Plus de 5,3 millions ont été injectés par la FWB et la RTBF en 2017 dans les séries belges. Un record. Depuis le lancement du Fonds FWB-RTBF pour les séries belges, 56 projets ont été aidés en écriture, 29 en développement et 8 en production. On soulignera les bonnes audiences d'"Unité 42" sur la RTBF (entre 270 000 et 491 000 spectateurs par épisode) et France 2 (2,7 millions en moyenne) tandis que "La Trêve" et "Ennemi public" continuent de s'exporter et que leurs saisons 2 sont en préparation.

Stéphanie Bocart

351 000

Entrées pour "Chez nous"

Le film de Lucas Belvaux monte sur la première marche du podium des productions belges francophones dans les salles belges et françaises.

La ministre Alda Greoli va doper l'aide au secteur documentaire

Lors de la présentation du Bilan 2017 du cinéma, la ministre Alda Greoli a annoncé plusieurs mesures. Tout d'abord, en ce qui concerne la RTBF. En 2017, le secteur de l'animation a identifié comme priorité la nécessité de développer des séries d'initiative belge francophone dans ce domaine. Un appel conjoint avec la RTBF centré sur la phase de développement sera donc lancé au printemps 2018 pour des projets destinés aux enfants âgés de 4 à 12 ans. Ensuite, en association avec le Centre du cinéma, sera lancé prochainement un appel à projets consacré aux podcasts natifs, c'est-à-dire des podcasts, expériences sonores ou séries sonores créés initialement pour le Web et les réseaux sociaux.

Par ailleurs, la ministre s'est engagée à continuer d'*"assurer des conditions de travail optimales"* au secteur documentaire, notamment en augmentant de 400000 euros l'enveloppe dévolue à ce créneau en 2018.

Enfin, *"convaincue"* par le succès de l'appel à projets "productions légères" lancé en 2017 à l'attention des jeunes auteurs et producteurs, et par l'intérêt des 29 projets déposés, la ministre a décidé de suivre les propositions du jury et d'octroyer une aide à quatre films au lieu de trois prévus initialement. Cet appel à projets sera reconduit en 2018.

St. Bo.